

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-10.250-0049623.2024.003			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom SAS LES FERMES DE CHASSAGNE Adresse LIEU DIT CHASSAGNE 16240 Villefagnan Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE (FR-BIO-10) Adresse 1 Place Zaha Hadid , 92400, Courbevoie Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques • (e) Aliments pour animaux Méthode de production: – production de produits biologiques					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 13 février 2024 12:28:24 +01 (Europe/Luxembourg) Lieu Courbevoie (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 12/10/2023 au 31/03/2025		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Blé	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Brisures de pois chiches	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Cameline	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Colza	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Epeautre décortiqué	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Graines de luzerne	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Graines de tournesol	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Grand épeautre décortiqué ou non	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Haricots blancs lingot	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Haricots flageolets	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Haricots noirs	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Haricots rouges	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Lentilles vertes et lentilles roses	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Orge de Brasserie	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Petit épeautre décortiqué ou non	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Pois cassés	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Pois chiches	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Sarrasin	Biologique
	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux - Tournesol de bouche	Biologique
	Huiles et graisses d'origine végétale et animale - Huile de cameline	Biologique
	Huiles et graisses d'origine végétale et animale - Huile de colza	Biologique
	Huiles et graisses d'origine végétale et animale - Huile de tournesol	Biologique
	Produits de la meunerie - Farine d'épeautre	Biologique
Produits de la meunerie - Farine de blé	Biologique	
Produits de la meunerie - Farine de lentille	Biologique	
Produits de la meunerie - Farine de maïs	Biologique	
Produits de la meunerie - Farine de petit épeautre	Biologique	
Produits de la meunerie - Farine de pois chiches	Biologique	
Produits de la meunerie - Farine de sarrasin	Biologique	
Produits de la meunerie - Semoule de maïs	Biologique	
Produits du travail des grains, amidons et produits amylicés - Issues et sous-produits de Céréales et légumes secs	Biologique	
Produits du travail des grains, amidons et produits amylicés - Moutarde	Biologique	
Produits du travail des grains, amidons et produits amylicés - Tourteaux de cameline	Biologique	
Produits du travail des grains, amidons et produits amylicés - Tourteaux de tournesol et de colza	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées	
	Activité Opérateur	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5
	Préparation	Opération de façonnage réalisée pour un tiers - Désodorisation, filtration et conditionnement d'huiles végétales (A partir du 02/02/2024) <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
	Préparation	Opération de façonnage réalisée pour un tiers - Triage à façon, décorticage, concassage <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848	
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf	
II.9 Autres informations		

DÉLIVRÉ